RAPPORT
OISEAUX D'EAU ET MARINS DANS MARTINIQUE

PHOTO: Vincent Lemoine

Auteur: Vincent Lemoine, lemoine_v@yahoo.fr

Société **d'E**tude de **P**rotection et d'**A**ménagement de la **N**ature à la **MAR**tinique
(SEPANMAR)

Ligue pour la **P**rotection de les **O**iseaux

Compiled by: Verónica Anadón-Irizarry and David Wege (BirdLife International)

Part of an evaluation of waterbirds population and their conservation in the Caribbean, a project coordinated by BirdLife International within the initiative of Waterbird Conservation for the Americas and sponsored by the U.S. Fish and Wildlife Service (Neotropical Migratory Bird Conservation Act)

2007

This report is based on: BirdLife International (2008) *Important Bird Areas in the Caribbean: key sites for conservation.* Cambridge, UK: BirdLife International. (BirdLife Conservation Series No. 15)

Table des matières

1. Introduction Générale 2
2. Importance Ornithologique 3
3. Aires Protegees et mesures de Protection 4
4. Initiative de Conservation 5
5. Traités Internationaux de Conservation 6
6. Problemes de Conservation 6
7. Besoins de Conservation 7
8. Glossaire 8
9. Remerciements 8
10. Zones 8
11. Références 16

Annexe

Table 1. Waterbirds occurrence, distribution, habitat and population estimates in Martinique……..21

1. INTRODUCTION GENERALE

La Martinique est une île montagneuse d'origine volcanique d'une superficie de 1100 km², elle est entourée de nombreux petits îlets de tailles variables. C'est l'un des plus petits départements français. Elle se situe dans l'archipel des Antilles, sur l'arc caribéen. Plus particulièrement, elle fait partie des Petites Antilles qui constituent la partie orientale de cet arc, localisée entre l'île de la Dominique au Nord et l'île de Sainte Lucie au Sud.

Le nombre d'habitants était estimé à 391000 en 2003, avec une augmentation annuelle de 0,7 % entre 1990 et 2003. La Martinique est un Département d'Outre-Mer français (DOM), elle est divisée en 4 arrondissements, subdivisés en 45 cantons et 34 communes. Le représentant de l'état français en Martinique est le Préfet de région. Les instances gouvernementales locales sont dirigées par la Préfecture, le Conseil Général, le Conseil Régional, toutes sont localisées dans la capitale administrative, Fort-de-France.

Le relief du nord de l'île est fortement montagneux, il est dominé par les Pitons du Carbet (1207 m) et la Montagne Pelée (1397 m). Cette dernière est un volcan toujours en activité, qui figure parmi les volcans les plus surveillés au monde. Dans le reste de l'île, le relief est constitué de collines appelées « mornes », qui peuvent atteindre jusqu'à 505 m d'altitude (Montagne du Vauclin) et 478 m (Morne Larcher) dans la commune du Diamant. Une seule plaine se dégage de cet ensemble accidenté, celle du Lamentin au centre-ouest de l'île.

Le climat, de type tropical, est chaud (26°C en moyenne sur l'année) et humide (hygrométrie de 80% en mars-avril, et 87% en octobre-novembre). On y distingue deux saisons. La première, appelée le Carême, est chaude et sèche, elle s'étend de décembre à mai, avec un risque de sécheresse en février-avril ; l'ensoleillement y est maximal. La seconde, nommée l'Hivernage, est plus humide, elle s'étale de juin à novembre et se caractérise par un risque cyclonique important. Les régions montagneuses du nord de l'île connaissent un climat plus frais et plus pluvieux que celui de la côte. Les massifs montagneux du nord forment une barrière devant l'Alizé (nom du vent dominant d'est) contre laquelle les nuages s'accumulent, multipliant les précipitations sur les versants Est. Les précipitations annuelles y atteignent plus de 5 mètres par an, avec un maximum de 10 mètres sur la Montagne Pelée. Le Sud de la Martinique, au relief moins prononcé ne reçoit que 1.2 m.

La Martinique a un lointain passé de civilisations humaines. Les "indiens" néolithiques, les Arawaks venus d'Amérique du Sud ayant ont probablement fréquenté l'île il y a 4000 ans. Vers le dixième siècle de notre ère, les Caraïbes, venus eux aussi d'Amérique du Sud, envahissent l'île et prennent peu à peu la place des Arawaks. Le 15 juin 1502, Christophe Colomb débarque en Martinique. Le premier statut institutionnel français est fondé en 1635, et la Martinique devient une terre française administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale. De 1794 à 1802, la Martinique est occupée par les Anglais, puis elle est rétablie comme une terre française. Depuis la colonisation par des populations venant de l'Ancien Monde, de nombreuses espèces de vertébrés natifs ont disparu, et une très grande partie de la végétation originelle a été détruite au profit de la construction d'habitations et de l'agriculture. De plus, de très nombreuses espèces de plantes et d'animaux ont été introduites.

Diverses forêts sèches et humides couvrent l'île (forêts de types hygrophile, xérophile, mésophile, fourrés de savanes d'altitude, et mangroves). La situation géographique de la Martinique, milieu insulaire loin des grands foyers de dispersion de la faune et de la flore que constituent l'Amérique du Sud et les Grandes Antilles, explique que le nombre d'espèces y soit relativement faible. Cependant, l'isolement géographique y a favorisé par la spéciation, l'apparition d'espèces endémiques.

Actuellement, 38 espèces végétales sont endémiques. De plus, cinq espèces sont strictement endémiques de la Martinique, 1 oiseau *Icterus bonana*, 1 chauve-souris *Myotis martiniquensis*, 1 araignée *Avicularia versicolor*, et 2 serpents *Bothrops lanceolatus* et *Liophis cursor* . La disparition de ce dernier est suspectée. De plus, deux espèces de reptiles présentent des sous-espèces endémiques à la Martinique. Par ailleurs, on rencontre en Martinique 3 espèces d'oiseaux à répartition très restreinte, 19 espèces (vertébrés et invertébrés) à répartition limitée aux Petites Antilles, et 10 espèces (vertébrés) à répartition limitée à la Caraïbe.

Beaucoup d'espèces végétales ont été introduites il y a de nombreuses années pour la consommation, et plus récemment comme plantes ornementales. Certaines comme *Dendrocalamus giganteus*, *Spathodea campanulata*, *Bambusa vulgaris, Eichhornia crassipes*, et *Pistia stratiotes* ont un potentiel invasif important si on se réfère à la situation de certaines îles tropicales où ces espèces ont été introduites.

Une quarantaine d'espèces animales ont été introduites, 6 mammifères terrestres, 7 reptiles, 4 amphibiens, et une vingtaine d'oiseaux. Le nombre d'espèces disparues est de 11, dont 4 endémiques. Concernant plus particulièrement les oiseaux, 5 espèces ont disparu (sans compter les espèces introduites qui ne se sont pas maintenues), *Phoenicopterus ruber ruber*, *Athene cunicularia*, *Troglodytes aedon*, et 2 espèces endémiques : *Amazona martinica*, et *Ara martinica*. Ainsi que *Pterodroma hasitata* anciennement nicheur sur l'île, cette espèce est observé maintenant de manière anecdotique au large.

Les menaces pour la faune et les habitats sont directement liées à l'action de l'homme, sans compter les éruptions volcaniques (l'éruption de 1902 serait responsable de la disparition d'un rongeur endémique *Megalomys demarestii*) et les cyclones. Les principales menaces sont dues à l'accroissement de l'urbanisation, et de l'agriculture (surface agricole utilisée couvrant 30% du territoire, emploi de pesticides), au braconnage, et à l'introduction d'espèces exogènes.

2. IMPORTANCE ORNITHOLOGIQUE

Environ 180 espèces d'oiseaux peuvent être observées en Martinique. Cependant, l'avifaune nicheuse martiniquaise doit être considérée comme relativement pauvre pour une région tropicale : autour de 74 espèces et une dizaine dont le statut « nicheur » reste à confirmer. Parmi ces espèces nicheuses, 21 ont été introduites par l'homme (oiseaux de cage), ou ont colonisé naturellement l'île (*Bubulcus ibis*, *Zenadia auriculata*, *Turdus nudigenis,* et *Molothrus bonariensis*). 13 espèces sont migratrices, dont 10 espèces d'oiseaux marins. Huit espèces d'oiseaux d'eau composent sont nicheuses résidentes, dont 5 Ardéidae, 1 Anatidae, 1 Rallidae, et 1 Podicipedidae.

La Martinique étant sur la voie de migration entre les zones d'hivernage (Amérique du Sud) et les sites de reproduction (Amérique du Nord), de nombreux migrateurs y font halte. Les migrateurs sont composés en moitié d'oiseaux d'eau, dont à peu près une dizaine d'Anatidae et une trentaine de limicoles. Cependant, il n'existe pas de grandes zones de concentration d'oiseaux d'eau migrateurs. Les groupes de migrateurs observés demeurent de taille modeste. Ils se rencontrent en réalité en petits nombres un peu partout en Martinique, en bord de mer, dans les marais, les mares naturelles, dans les lagunes en arrière de mangroves et dans les terrains de chasse aménagés.

Des autres espèces d'eau non nicheuses rencontrées sur l'île ou en mer sont aussi menacées au niveau mondial : *Pterodroma hasitata* (EN) et *Fulica caribaea* (NT); cependant leur observation est rare, voire anecdotique.

3. AIRES PROTEGEES ET MESURES DE PROTECTION

Une partie non négligeable du territoire martiniquais est protégée et beaucoup de sites bénéficient de plusieurs statuts de protection.

- Réserve naturelle : 2 sites couvrant une superficie totale d'environ 527 ha.

La Réserve Naturelle de la Caravelle, créée en 1976, couvre une superficie de 370 ha.

La Réserve Naturelle des Îlets de Sainte Anne, créée en 1995, est composée de 4 îlets : Hardy, Poirier, Burgeaux, et Percé, d'une superficie totale de 5,5 ha. Cette réserve est un lieu remarquable de reproduction d'oiseaux marins *Puffinus lherminieri, Sterna anaethetus*, *Sterna fuscata*, *Anous stolidus* et *Phaeton aethereus*.

- Arrêté de Protection Biotope (APB) : 13 sites, dont 4 sont en projet. L'ensemble totalise environ 105 ha.

Tout d'abord La Pointe Pain de Sucre est une pointe très effilée, ressemblant à une minuscule presqu'île, d'une superficie de 21 ha. L'APB a été créé en 1999, il s'agit d'un site de reproduction de *Sterna dougallii* et *Sterna anaethetus*.

Le Rocher du Diamant a un statut d'APB désigné en 1994, d'une superficie d'environ 6 ha. Ce site est une sorte de piton de 176 m d'altitude, un site remarquable de reproduction pour les oiseaux marins *Sterna anaethetus, Anous stolidus, Phaeton aethereus, et Phaethon lepturus*.

Enfin L'Îlet Boiseau, un des 2 îlets composant IBA MQ003 est un APB désigné en 2002, d'une superficie de 0,5 ha, où se reproduisent *Sterna dougallii* et *Sterna anaethetus*.

- Réserve de chasse : 9 sites d'une superficie totale de 4248 ha, dont 5 ont été créés par arrêté ministériel et 4 par arrêté préfectoral. La chasse y est interdite.

Les réserves de chasse de Pointe Rouge (131 ha en 1989) et de la Presqu'île de la Caravelle (517 ha en 1976).

La réserve de chasse de la Forêt Domaniale des Pitons du Carbet, créée en 1998, d'une superficie de 1880 ha.

La réserve de chasse de Macabou, a été créée en 1987 et a une superficie de 144 ha. Elle renferme une zone humide fréquentée par les migrateurs (limicoles et anatidés).

Enfin, la réserve de chasse de Génipa, d'une superficie de 250 ha, fut créée en 1976. Elle est composée en très grande majorité de mangroves, un milieu très important pour les migrateurs (passereaux, limicoles, et anatidés).

- Site classé et inscrit: 3 Sites Classés s'étendent sur une superficie totale de 6629 ha, et 11 sites inscrits pour une surface totale d'environ 4000 ha.

La Presqu'île de la Caravelle a été protégée en 1998 sur une superficie de 3100 ha en site classé et 311 ha en site inscrit.

Les versants nord-ouest de la Montagne Pelée, d'une superficie de 2100 ha ont été classés en 1996.

Les Mornes de la Pointe du Diamant et du Rocher du Diamant, d'une superficie de 1429 ha, ont été classés en 2001.

La Baie des Anglais (644 ha en 1986) et l'Etang des Salines – Savane des Pétrifications (577 ha en 1988), situés sur la commune de Sainte Anne.

Le Morne Champagne – village des Anses d'Arlet (320 ha en 1989) et Petite Anse – Anse Cafard (126 ha en 2003), situés sur les communes du Diamant et des Anses d'Arlet.

- Autres zones de protection :

Le Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres (CELRL) possède 11 sites d'une superficie totale de 1595 ha.

Le site de Macabou qui a été acquis en 1982, d'une superficie de 113 ha.

Les sites de Anse Couleuvre (509 ha en 1984) et de Fond Moulin (170 ha en 1999).

Les sites de Morne Larcher (64 ha en 1988) et du Cap Salomon (137 ha en 1994).

Un autre site du CELRL a une importance notoire, il s'agit de L'Etang des Salines d'une superficie de 97 ha acquis en 1988, un des sites les plus fréquentés par les oiseaux d'eaux résidents et migrateurs.

4. INITIATIVES DE CONSERVATION

La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), représentant du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, est installée à Fort de France. Ses missions consistent à apporter une expertise environnementale à la réalisation des grands documents de planification locale et d'aménagement du territoire, concilier environnement et développement économique, connaître et faire connaître l'environnement, et protéger les ressources ainsi que les milieux naturels. La plupart des forêts sont sous la responsabilité de l'Office Nationale de Forêts (ONF) et du Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres (CELRL). Ce dernier est établissement public qui a pour vocation la protection par acquisition des milieux littoraux ayant un intérêt écologique remarquable.

Le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), créé en 1976 joue également un rôle dans la protection des habitats. Il couvre 700 km² et est fractionné en plusieurs parties. Sa mission est surtout de protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Son action s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Cependant son efficacité reste très limitée.

Des brigades de police de l'environnement ont été mises en place au sein des structures de la DIREN, de l'ONF, du Conservatoire du Littoral et du PNRM, ainsi qu'à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).
La chasse est réglementée, elle concerne uniquement les espèces non protégées : certaines espèces d'oiseaux d'eau migrateurs, ainsi que 8 espèces locales dont 6 Colombidae.

Il n'existe aucune structure de recherche (université ou laboratoire scientifique) en Martinique qui étudie la biologie et l'écologie des oiseaux. Seules les structures non gouvernementales comme des associations naturalistes y réalisent des suivis de populations d'oiseaux, telles que la Société d'Etude, de Protection, et d'Aménagement de la Nature Martiniquaise (SEPANMAR), l'Association Ornithologique de Martinique (AOMA) et l'Association Carouge.

5. TRAITÉS INTERNATIONAUX DE CONSERVATION

La France a signé et ratifié la Convention de Washington CITES, la Convention de Bonn sur les espèces migratrices, la Convention de Rio de Janeiro sur la Biodiversité, la Convention Ramsar sur les zones humides, la Convention de Kyoto sur les changements climatiques, la Convention de Berne sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel (mais celle-ci ne s'applique pas pour les DOM dont fait partie la Martinique), la Convention de Carthagène (Carthagena de India – Colombie) sur la protection et la mise en valeur de la Mer des Caraïbes, et la Convention Baleinière Internationale. A l'instar de l'ensemble de la réglementation européenne, les directives Oiseaux et Habitats, concernent également l'ensemble des départements français, dont l'outre-mer. Ces deux directives sont néanmoins inapplicables en Martinique, car aucune espèce des annexes n'y est présente.

6. PROBLEMES DE CONSERVATION

Les menaces pour les oiseaux et leurs habitats sont principalement liées à l'action de l'homme. L'accroissement de l'urbanisation et de l'agriculture constituent une pression sur les habitats des oiseaux qui n'est pas négligeable, compte tenu notamment de la faible surface de l'île de la Martinique.

Des actions directes sur les individus sont également imputées à l'homme, elles peuvent être dues à la chasse et au braconnage ; ou indirectes par l'usage de pesticides en agriculture et par l'introduction d'espèces exogènes.

Une menace directe et caractéristique des départements français est celui de la chasse. De très nombreuses espèces ont le statut « gibier », 32 au total en Martinique dont plusieurs espèces endémiques à différents niveaux : *Anas acuta, Anas americana, Anas clypeata, Dendrocygna autumnalis, Dendrocygna bicolor, Anas crecca, Anas discors, Anas strepera, Anas*

platyrhynchos, Aythya affinis, Aythya collaris, Pluvialis squatarola, Pluvialis dominica, Arenaria interpres, Gallinago gallinago, Limnodromus griseus, Limosa haemastica, Bartramia longicauda, Calidris himantopus, Numenius phaeopus, Calidris canutus, Calidris melanotos, Tringa flavipes, Tringa melanoleuca, Catoptrophorus semipalmatus, Patagioenas leucocephala, Columba squamosa, Columbina passerina, Zenaïda auriculata, Zenaïda aurita, Margarops fuscatus,et Margarops fuscus. Le braconnage est assez répandu et de nombreuses espèces protégées sont régulièrement tirées (bécasseaux, hérons, pélicans, sternes, etc.). Enfin, les dates de chasse sont réparties sur près de 8 mois de l'année selon les espèces concernées. Elles ne sont pas respectées et aucun recensement des prélèvements n'est actuellement opérationnel.

Trois espèces de mammifères introduites *Rattus norvegicus*, *Rattus rattus*, et *Herpestes javanicus auropunctatus* ont un impact négatif sur les populations d'oiseaux en se nourrissant d'œufs et de poussins. De plus, une espèce d'oiseaux installée naturellement en Martinique, *Molothrus bonariensis* parasite les nids des autres oiseaux avec ses œufs, notamment les nids de *Icterus bonana,* espèce endémique et menacée (VU). Jusqu'à présent, *Molothrus bonariensis* demeure peu commune.

7. BESOINS DE CONSERVATION

Il est impératif de développer et d'appliquer une réelle régulation de la chasse. En effet, de nombreux témoignages rapportent que des espèces protégées sont régulièrement abattues en Martinique, et que les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse ne sont pas respectées. Il serait même très important de sensibiliser les chasseurs à identifier correctement les espèces, surtout parmi les espèces de limicoles.

Depuis quelques années, l'Union Européenne a pris conscience de la dangerosité des produits phytosanitaires utilisés en agriculture vis à vis de l'environnement. Beaucoup de produits sont maintenant interdits, et les obtentions d'homologation d'un produit sont de plus en plus strictes. Par exemple, dans les bananeraies, culture couvrant la plus grande superficie en Martinique, l'apport d'intrants a été réduite. Cela permet à une quinzaine d'espèces d'oiseaux de fréquenter ce milieu et même trois espèces y nichent. Il y a une vingtaine d'années, on n'y observait presque aucun oiseau. Il est donc primordial de continuer dans ce sens afin de préserver le milieu naturel.

La protection des habitats doit se développer par la création de nouvelles réserves naturelles, par l'acquisition de sites naturels par le CELRL, par la mise en place de réglementation limitant

l'urbanisation (plans d'occupation des sols) et la fréquentation (Arrêté de Protection de Biotope) et par la création de nouveaux postes de gardiens de l'Environnement.

Des programmes d'éducation à l'environnement pour la population devraient être développés afin de lui faire connaître les richesses de son environnement, et de lui présenter les menaces qui peuvent peser sur son intégrité (introduction d'espèces exogènes, destruction des milieux, pollutions, prélèvements de faune et de flore).

Il est indispensable de continuer la dératisation (*Rattus norvegicus*, et *Rattus rattus*) sur les principaux sites de reproduction d'oiseaux marins. Il serait aussi judicieux d'évaluer l'impact de la mangouste indienne *Herpestes javanicus auropunctatus* (Pascal *et al*. 1996).

Il est de plus nécessaire d'identifier et d'initier des programmes de recherche appropriés, en priorité sur les espèces menacées ou au statut défavorable de conservation dans la Caraïbe. Enfin, de manière plus globale, une réflexion au niveau caribéen doit être enclenchée afin de mettre en place des statuts de conservation, des programmes de conservation et de restauration d'habitats pour les espèces endémiques et migratrices.

8. GLOSSAIRE

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

CELRL : Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres

DOM : Département d'Outre-Mer

ONF : Office National des Forêts

PNRM : Parc Naturel Régional de la Martinique.

DOM : Département d'Outre-Mer

IBA : Important Bird Area

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

9. REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Bernard DECEUNINCK (LPO Rochefort) pour ses commentaires et ses précieux conseils. Et nous remercions sincèrement pour nous avoir fourni énormément d'informations, M. Philippe FELDMANN (CIRAD Montpellier), M. Vincent ARENALES DEL CAMPO et Stéphane DEFOS (DIREN Martinique), M. Philippe RICHARD et M. Michel TANASI (ONF Martinique), M. Jean-François MAILLARD (ONCFS Martinique), Mme Marie-Michèle MOREAU et Mlle Floriane MINGUY (CELRL Martinique), Mlle Valérie GENESSEAUX (PNRM), M. TAYALAY (Association Ornithologique de la Martinique, AOMA), et M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX.

9. Zones

A. Îlets et falaises de Sainte Anne (60° 49.95' West 14° 24.88' North)

Ce site est constitué d'une grande zone marine d'environ 1600 ha comportant 7 îlets rocheux et d'un kilomètre de falaises, située à l'extrême sud-est de la Martinique, sur la côte Atlantique. Les îlets sont distants de 500 m à 1km de la côte, le long de la barrière de corail et se répartissent sur une zone marine de 8 km de long. Au nord de cette zone, les Ilets aux Chiens sont constitués de deux îlots rocheux assez plats de 0,25 ha chacun ; au sud, la Table du Diable est un îlet rocheux de 11 m de hauteur qui s'étend sur 0,4 ha. Au centre, 4 îlets constituent La Réserve Naturelle dite

Â« des îlets de Saint-Anne Â» : l'Ilet Hardy (2,5 ha), l'Ilet Poirier (2 ha), l'Ilet Burgaux (0,5 ha) et l'Ilet Percé (0,5 ha), soit 5,5 ha au total. Ceux-ci sont essentiellement composés de calcaire corallien et leur relief est relativement plat. Leur côte Est (Océan Atlantique) est constituée de falaises et la côte Ouest des deux plus gros îlets (côte martiniquaise) comportent deux petites plages de sable blanc. Les îlets de cette réserve sont parsemés de grottes et de galeries souterraines. Le site inclut également un kilomètre environ de falaises rocheuses de 5 à 10 m de hauteur en bordure de la Savane des Pétrifications.

L'avifaune information Un peu moins d'une cinquantaine d'oiseaux fréquentent ce site. Ces îlets hébergent les plus importantes colonies d'oiseaux marins nicheurs de Martinique. Sur la Réserve Naturelle, les comptages ne sont pas exhaustifs du fait qu'un seul des quatre îlets fait l'objet de suivis réguliers ; les chiffres correspondent donc à des minima sur les 10 dernières années et à une évaluation approximative du nombre total d'individus. Actuellement, 5 espèces d'oiseaux marins nichent : *Puffinus lherminieri*:123 à 146 individus minimum sur l'îlet Hardy et autour de 160 individus sur les 4 îlets. *Sterna anaethetus*: 40 à 300 individus minimum, avec 120 individus minimum la plupart des années sur l'îlet Hardy et autour de 150 à 300 individus sur les 4 îlets. *Sterna fuscata*: 2300 à 24000 individus, avec 7000 individus minimum la plupart des années. *Anous stolidus*: 80 à 1040 individus, avec 100 individus minimum la plupart des années sur l'îlet Hardy et certainement autour de 200 à 300 individus minimum sur les 4 îlets. *Phaethon aethereus*: 20 à 22 individus environ. Dans les années 1990, nichaient également *Sterna dougallii* et *Sterna hirundo*. Outre les oiseaux marins, deux autres espèces nichent sur la réserve, *Quiscalis lugubris*, et *Progne dominicensis*. Durant l'hiver, quelques espèces de limicoles fréquentent ces îlets : *Calidris alba, Charadrius semipalmatus, Arenaria interpres, et Actitis macularia*. Sur les Ilets Chiens nichent essentiellement *Anous stolidus* (100 individus environs en 2006) et *Sterna anaethetus* (10 individus environs en 2006) et sur La Table du Diable, *Anous stolidus* (140 à 180 individus environs en 2005 et 2006), *Sterna anaethetus* (10 individus environs en 2005 et 2006) et *Sterna fuscata* (60 à 80 individus environs en 2006). Enfin, 10 à 12 individus de *Phaethon aethereus* en 2006 et une dizaine d'individus d'*Anous stolidus* nichent sur les falaises de la Savane des Pétrifications.

Espèce	**Saison**	**An**	**Min-Max**
Audubon's Shearwater *Puffinus lherminieri*	breeding	2004	146
Bridled Tern *Sterna anaethetus*	breeding	2001	130 - 240
Sooty Tern *Sterna fuscata*	breeding	2001	7000 - 24000
Brown Noddy *Anous stolidus*	breeding	1998	110 - 1152
A4iii *Species group - waterbirds*	unknown	2007	unknown

Statut de protection La Réserve Naturelle a été créée en 1995. L'accès aux îlets est interdit, sauf pour les scientifiques et il est interdit aux embarcations de s'en approcher à moins de 50 m (bientôt la limite sera de 100 m), et de survoler les sites à moins de 300 m afin de ne pas déranger les colonies. Il y est aussi interdit de camper, de pique-niquer, de faire du feu, d'introduire tout animal, de prélever des espèces animales ou végétales, de procéder à des travaux d'excavation. Les îlets aux Chiens et les falaises de la Savane des Pétrifications sont intégrés à deux Site Inscrits, celui de La Baie des Anglais et celui de l'Etang des Salines et de La Savane des pétrifications. Cet Arrêté Ministériel permet de contrôler toutes les formes d'urbanisation ou de construction, mais ne permet pas d'interdire la fréquentation humaine des colonies d'oiseaux ou de mettre en place des projets de conservation spécifiques. La Table du Diable ne fait l'objet d'aucune mesure de protection. Tous ces îlets, ainsi que les falaises appartiennent à l'Etat et sont sous la responsabilité de l'Office Nationale des Forêt.

Problème de la Conservation Les menaces sur ce site sont de deux types: humain et animal. Bien que l'accès au site soit interdit, sauf pour les scientifiques, il y a malheureusement une habitude de braconnage qui perdure. De plus, la fréquentation touristique et nautique provoque régulièrement de graves dérangements en période de reproduction. La menace principale est la présence de *Rattus rattus* qui provoque de fréquentes déprédations, à tel point qu'elles font parfois totalement échouer la reproduction des oiseaux marins. Ce fut le cas en 1999. Depuis, des campagnes d'éradication sont réalisées avec succès. De plus, certaines années, un *Falco peregrinus* exerce une importante pression de prédation.

B. Forêts du Nord et de la Montagne Pelée (61° 10.77' West 14° 49.13' North)

Ces forêts comptent parmi les plus sauvages de la Martinique. Elles comportent des secteurs qui ont échappé à toute modification anthropique profonde et quelques secteurs de forêt primaire. Il s'agit de l'un des derniers vestiges de la forêt sempervirente saisonnière tropicale (forêt mésophile) en Martinique. C'est aussi l'un des derniers sites aux Petites Antilles à présenter un étagement forestier complet, allant du littoral jusqu'au sommet des massifs volcaniques. Localisée dans l'extrême Nord de l'île de la Martinique, cette zone couvre une superficie d'environ 9260 ha. Le massif forestier regroupe la Montagne pelée (1395 m) et plusieurs pitons comme le Piton Marcel (897 m) ou le Piton Mont Conil (1026 m), et se prolonge jusqu'à la mer. Le relief y est très marqué et le réseau hydrographique très dense, est alimenté par de très importantes précipitations (2 à 4 m par an et jusqu'à 10 m au sommet de la Montagne Pelée).Une grande diversité de milieux composent cette zone en majeure partie forestière : savanes, milieux aquatiques et marins, milieux littoraux, jardins créoles, pâtures, cultures, etc.

L'avifaune information Environ une centaine d'espèces nicheuses ou migratrices fréquentent l'ensemble des milieux inclus dans cette zone. L'îlet La Perle héberge une petite colonie d'oiseaux marins dont *Sterna anaethetus* et *Anous stolidus* et le littoral héberge de nombreux couples de *Nyctanassa violacea*.

Statut de protection Les deux documents fixant la politique d'aménagement à venir de la Martinique, le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et le Schéma de Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux, préconisent de faire bénéficier ces zones de mesures strictes de protection, même sur les parcelles privées.Plusieurs mesures de protection concernent déjà ce massif forestier, dont certaines se superposent partiellement :-Les 2285 ha de la forêt départementalo-domaniale des hauteurs de la Montagne Pelée et gérés par l'Office National des Forêts (ONF) seront prochainement classés en Réserve Biologique Intégrale;-789 ha de forêts ont été achetés par le Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres en vue d'y mettre en place des mesures conservatoires ;-Un projet de Réserve Marine est en cours d'instruction sur les milieux marins de la partie nord-ouest du massif ;-La mise en place d'une Réserve Naturelle Nationale ou Régionale a aussi été préconisée par les botanistes.

Problème de la Conservation L'activité humaine est faible sur ce site, du fait qu'une grande partie du massif demeure inaccessible à cause du relief très marqué et de l'absence de voies d'accès.-Une érosion forte du littoral, naturelle ou due à des effets indirects des activités humaines, altère la qualité des habitats côtiers ;-La chasse incontrôlée et le braconnage constituent de fortes menaces pour les Colombidés et les Mimidés, dont les populations semblent avoir nettement régressé d'après la diminution des prises et les témoignages des chasseurs ;-Il existe des menaces de développements touristiques incontrôlés (randonnée, canyoning) ;-Le rat noir *Rattus rattus*, la Mangouste *Herpestes auropunctatus* et le Chat domestique *Felix catus* exercent une prédation sur les Å"ufs et des poussins des espèces endémiques ;-Une pollution de certaines rivières est perceptible en aval de leur cours. Elle est causée par les produits phytosanitaires utilisés dans les bananeraies situées en amont;-Le développement des cultures sur les derniers vestiges forestiers proches du littoral sur la partie nord-est et est du massif menacent les habitats naturels.

C. Grand Macabou (60° 49.15' West 14° 29.35' North)

Ce site est situé au sud-est de la Martinique, sur la façade atlantique. Sa superficie totale est d'environ 157 ha. Ce site est délimité à l'Est par l'océan et à l'Ouest par un grillage interdisant l'accès au bétail divaguant. Des ruines de maisons y sont présentes, ainsi qu'une ancienne carrière de sable. Le relief de cet zone est formé d'un plateau faiblement incliné vers l'océan; ainsi que de 2 mornes, l'un de 72 m d'altitude et l'autre de 80 m. Le réseau hydrique de Grand Macabou est constitué de 2 cours d'eau de débits assez faibles, ainsi que d'anciennes excavations d'origine anthropique: un plan d'eau de 12 ha issu de l'exploitation de la carrière, et 2 mares creusées pour le bétail. La plage et l'arrière- plage de Grand Macabou sont très fréquentés.

L'avifaune information Environ 90 espèces d'oiseaux fréquentent le site. Une partie du site est très fréquentée par les oiseaux d'eau comme les Ardéidés (*Egretta caerulea, Egretta thula, et Butorides virescens*); ainsi que durant les deux périodes de migration et durant la saison d'hivernage par de nombreux oiseaux d'eau migrateurs (limicoles, anatidés). Les espèces migratrices les plus représentées sont *Charadrius semipalmatus, Calidris pusilla, Calidris minutilla, Calidris fuscicollis, Tringa flavipes et Anas discors*.

Statut de protection Cet site est composé de deux parties constituant une seule unité de gestion: tout d'abord, un terrain du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) d'une superficie de 113 ha acquis en 1982 et une forêt domaniale littorale (30 ha) qui borde sur toute sa longueur le terrain du CELRL. Ce site est une Réserve de chasse (chasse interdite) depuis 1987 par arrêté ministériel. La cueillette, le camping et les feux y sont interdits.

Problème de la Conservation L'activité humaine est non négligeable, notamment sur la plage et la forêt d'arrière-plage. Même s'il s'agit d'une réserve de chasse, le braconnage persiste. Deux espèces animales introduites (*Rattus rattus, et Herpestes javanicus auropunctatus*) sont très présentes sur cette zone, et elles y sont connues pour leur prédation importante sur les Å"ufs et les poussins.

D. Ilets Boiseau et Petit Piton (60° 52.48' West 14° 40.45' North)

Ce site côtier est situé au niveau de la partie médiane de la Martinique, à l'Est, coté Océan Atlantique. Il est composé de 2 îlets: Boisseau (0,5 ha) et Petit Piton (0,6 ha) distant l'un de l'autre de 1,5 km. Ils constituent les deux îlets les plus petits et les plus éloignés de la grande Baie du Robert. Ils sont tous les 2 d'origine volcanique. Il s'agit de pitons de 15 à 25 m de hauteur dont les flancs sont circonscrits par des falaises. Ils ne sont ni habités, ni aménagés. Cependant ils se situent au cÅ"ur d'une zone fortement fréquentée par les pêcheurs, les plaisanciers et les touristes. L'îlet Boisseau se trouve ainsi à 500 m de l'îlet Madame très fréquenté. L'îlet Petit Piton se trouve à 300m de l'îlet La Grotte qui est habité par quelques personnes et est relié à ce dernier par une langue rocheuse qui se découvre quelques fois dans l'année, lors des fortes marées.La zone marine côtière associée aux deux îlets, constitue la zone de pêche actuellement connue pour cette colonie de *Sterna dougallii* qui s'étend sur environ 7300 ha. Tous les autres îlets présents dans ce périmètre sont habités, et ne sont donc pas très fréquentés par les oiseaux marins.

L'avifaune information Un peu moins d'une cinquantaine d'oiseaux fréquentent ce site. Une des deux seules colonies de Martinique de *Sterna dougallii* s'installe certaines années sur l'un ou l'autre des deux îlets. L'îlet Boisseau reste le plus fréquemment occupé. En 2006, la colonie était installée sur l'Îlet Petit Piton. Cette colonie est au moins connue depuis 15 ans par les ornithologues martiniquais. Les inventaires réalisés récemment restent approximatifs étant donné que les comptages ne peuvent s'effectuer que depuis un bateau soumis à la houle d'atlantique. Ainsi, celui de George TAYALAIS en 1997 indique la présence d'environ 600 individus (en fin de saison de reproduction) et d'environ 200 nids.Celui de Lionel DUBIEF en 2006 indique la présence de 150 à 200 couples.Une autre espèce de sternes y niche: *Sterna anaethetus*, à raison d'une dizaine de couples pour chaque îlet.

Espèce	Saison	An	Min-Max
Roseate Tern *Sterna dougallii*	breeding	2006	300 - 600

Statut de protection L'îlet Boisseau appartient à l'Etat et est géré par l'Office Nationale des Forêts. Il est protégé par un Arrêté de Protection du Biotope signé en 2002. Il y est formellement interdit de pratiquer l'escalade, de camper, de pique-niquer, de faire du feu, d'introduire tout animal, de prélever des espèces animales ou végétales, de procéder à des travaux d'excavation, et de survoler les sites à moins de 300 m. L'îlet Petit Piton appartient à l'Etat, est géré par l'Office Nationale des Forêts, mais ne bénéficie pour l'instant d'aucune mesure de protection.

Problème de la Conservation Les principales menaces sont:-la présence humaine occasionnelle (dérangements en période de reproduction, bruit), due au nombre important de plaisanciers dans cette zone,-la prédation par les espèces animales introduites (*Rattus rattus*, et *Herpestes javanicus auropunctatus*),-en 2005, la colonie de *Sterna*

dougallii a abandonné l'îlet Boisseau pour une raison inconnue. Des cadavres de sternes adultes avaient notamment été retrouvés.

E. Mangrove de Fort de France (61° 0.43' West 14° 33.86' North)

Ce site d'une superficie totale d'environ 3361 ha est formé de la mangrove de la Baie de Fort-de-France qui constitue le plus grand massif de mangrove de Martinique, soit 1200 ha sur les 1850 ha de mangrove au total de l'île. Il s'agit aussi de la plus grande zone humide de la Martinique, composée de nombreux habitats naturels et anthropisés. Elle se situe au fond de la large Baie de Fort-de-France, en contact avec la plus grande agglomération de l'île au nord (Fort-de-France et Le Lamentin notamment), ainsi qu'avec les grandes plaines du Lamentin et de Rivière Salée qui sont plantées en canne à sucre et en bananeraies à l'est.

L'avifaune information Environ 140 espèces fréquentent ce site. Au moins 37 espèces sont nicheuses sur l'ensemble du site. Parmi les Ardéidés, on peut noter comme espèces nicheuses, l'Aigrette bleue *Egretta caerulea*, le Bihoreau violacé *Nyctanassa violacea*, le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* et comme espèce au statut inconnu, le Grand héron *Ardea herodias* et le Petit blongios *Ixobrychus exilis*.L'avifaune de la zone humide est surtout composée d'espèces migratrices: canards, rapaces, limicoles, hérons, ibis, sternes, parulines, etc. Plus de 90 espèces migratrices fréquentent ainsi la mangrove et les milieux associés, particulièrement d'août à avril. Ce site constitue ainsi la plus grande halte migratoire de la Martinique pour les oiseaux d'eau.

Statut de protection La protection de la zone humide est recommandée par l'ensemble des politiques publiques de l'Etat ou de la Région Martinique, mais aucun projet Â« réserve naturelle, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APB), etc. Â» n'a abouti. La mangrove est néanmoins en majeure partie propriété de l'Etat (Domaine Public Maritime). Elle est gérée par la Direction Départementale de l'Equipement (occupation du sol), par la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (chasse) et par l'Office Nationale des Forêts (gestion forestière). L'ONF gère aussi directement 240 ha de Forêt Domaniale du Littorale. Le Conservatoire des Espaces Littoraux et des Rivages Lacustres en protège seulement 20 ha par acquisition. Les prairies herbacées saumâtres et les plans d'eau sont par contre privés pour la plupart. Seuls 250 ha ont été classés en Réserve de Chasse où l'interdiction de la chasse est mal respectée.

Problème de la Conservation -Urbanisation liée à l'expansion des villes,-Implantation des zones commerciales et industrielles,-Agrandissement de l'aéroport et des marinas,-Pollution généralisée des eaux douces alimentant la mangrove,-Sur-sédimentation et envasement des milieux marins,-Curage des rivières par l'Etat, les communes et le Conseil Régional, travaux de drainage des prairies humides, développement de la culture de la canne à sucre. Leurs populations semblent avoir nettement régressé d'après la diminution des prises et les témoignages des chasseurs. Quant aux oiseaux migrateurs, limicoles et canards, ceux-ci sont soumis à une pression sans limite aucune, qu'ils soient protégés ou non.-Prédation des Â"ufs et des poussins par des espèces introduites: le rat noir *Rattus rattus*, la Mangouste *Herpestes auropunctatus* et le Chat domestique *Felix catus*.

F. Massif forestier entre Le Diamant et les Trois-Îlets (61° 2.67' West 14° 30.22' North)

Ce site est localisé dans la partie sud-ouest de la Martinique, coté Mer Caraïbe. Il est composé d'un grand massif forestier d'environ 6600 ha. Le relief y est très accidenté, avec plus d'une vingtaine de mornes, collines d'altitude supérieure à 100 m, l'altitude maximum est étant de 478 m pour le Morne Larcher. De plus ce site comporte une façade maritime dans sa partie sud-ouest. Le climat y est un des plus secs de Martinique, une petite zone au niveau de la commune des Anses d'Arlet et du Diamant reçoit des précipitations annuelles inférieures à 1200 mm.

L'avifaune information Environ 100 espèces d'oiseaux fréquentent le site. La façade maritime est fréquentée par de nombreux oiseaux marins, colonie et dortoir d'oiseaux marins se situe à proximité. Plusieurs points d'eau (mares et rivières) sont fréquentés très régulièrement par les oiseaux d'eau, comme les Ardéidés (*Egretta thula, et Butorides virescens*), et par *Podilymbus podiceps, Oxyura dominica et Gallinula chloropus*. Durant les deux périodes de

migration et durant la saison d'hivernage, ces zones humides sont fréquentées par quelques anatidés migrateurs, *Anas discors* principalement.

Statut de protection Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL) possède deux terrains sur cet site: le Morne Larcher (64 ha en 1988) et le Cap Salomon (137 ha en 1994). Dans le cadre de la protection des paysages, le Morne Champagne - village des Anses d'Arlet (320 ha) d'une part situé sur la commune des Anses d'Arlet, et Petite Anse - Anse Cafard (126 ha) d'autre part, situés tous deux sur les communes du Diamant et des Anses d'Arlet, ont été classés en Sites Inscrits en 1989, et 2003, respectivement.

Problème de la Conservation L'activité humaine est y faible. Par contre, l'expansion urbaine en périphérie est à surveiller. De plus, le prélèvement sélectif d'essences végétales est à contrôler ou à faire cesser. C'est le cas notamment de *Pimenta racemosa* dont la disparition a pour conséquence d'affaiblir et de ralentir la dynamique forestière. Deux espèces animales introduites (*Rattus rattus, et Herpestes javanicus auropunctatus*) sont très présentes sur cette zone, et elles y sont connues pour leur prédation importante sur les Å"ufs et les poussins.

G. Pitons du Carbet (61° 6.02' West 14° 43.22' North)

Ce site se localise dans la partie centrale du Nord de l'île de la Martinique. Il couvre une superficie d'environ 12400 ha dont 7000 ha composant la forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet. Il s'agit d'un massif regroupant les cinq Pitons du Carbet, ainsi qu'un peu plus d'une dizaine mornes plus petits. Il s'agit du plus important massif montagneux et forestier de la Martinique. Ces pitons sont des volcans éteints. L'altitude minimale du massif forestier se situe à 174 mètres, et son point culminant à 1197 mètres. La forêt départementalo-domaniale occupe presque exclusivement les moyens et hauts reliefs situés au-dessus de 300 mètres d'altitude. Ce massif est fortement découpé par un réseau hydrographique très dense. Les précipitations très fréquentes et très importantes, spécialement sur les sommets des Pitons, empruntent un vaste réseau de ravines alimentant ensuite les nombreuses rivières qui parcourent la forêt.

L'avifaune information Environ 80 espèces d'oiseaux fréquentent cette site. Plus d'une trentaine d'espèces indigènes d'oiseaux nicheurs présentes sur ce site ont été inventoriées. Les autres espèces sont des espèces migratrices, surtout des passereaux qui y font halte durant leurs migrations pré et post-nuptiales.

Statut de protection La forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet a été classée en 1998 comme un espace naturel à protection forte par le Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Le SAR préconise ainsi de faire bénéficier ces zones de mesures strictes de protection. L'Office National des Forêts (ONF) a monté un projet de Réserve Biologique Intégrale qui couvrira 55% de cette forêt, soit 4000 ha. De plus, environ 1/3 de ce site est désigné en réserve de chasse depuis 1998. Si le projet de Réserve Biologique se concrétise, la chasse et la cueillette y seront interdites, mais la randonnée y sera toujours autorisée uniquement sur des sentiers balisés.

Problème de la Conservation- L'activité humaine est relativement faible sur ce site, avec quelques secteurs habités. Bien qu'il y ait une fréquentation humaine régulière (pique-nique, randonnée, canyoning, etc.), une grande partie de la zone demeure assez inaccessible. De plus, la peur du serpent *Bothrops lanceolatus* étant bien ancrée dans les esprits, le forêts sont peu visitées. - Des plantations de *Swietenia macrophylla* par l'ONF ont profondément modifié la structure des forêts naturelles sur plusieurs secteurs.- La chasse incontrôlée et le braconnage constituent une forte menace pour les Colombidés et les Mimidés, dont les populations semblent avoir nettement régressé d'après la diminution des prises et les témoignages des chasseurs.- Les menaces dues aux espèces animales introduites (*Rattus rattus*, et *Herpestes javanicus auropunctatus*) présentes sur cette zone sont difficilement mesurables.

H. Pointe Pain de Sucre (61° 26.00' West 14° 48.38' North)

La pointe du Pain de Sucre est située dans le nord-est de la Martinique, sur la façade atlantique. Elle héberge la plus importante colonie de *Sterna dougallii* de la Martinique. Sa superficie est de 21 ha. Il s'agit d'un piton volcanique

qui s'avance en mer sur 300 m de long, 60 m de large et 78 m de hauteur. Il est circonscrit en grande partie par des falaises. A son extrémité la plus avancée en mer, se raccorde un second piton (0,15 ha) de 60 m de long sur 25 m de large et de 20 m de hauteur. Le Pain de Sucre et le littoral proche ne sont ni habité, ni aménagé. Il est seulement fréquenté par quelques pêcheurs et promeneurs et des embarcations de pêcheurs ou de plaisanciers s'en approchent aussi occasionnellement.La zone marine côtière associée à la pointe du Pain de Sucre, constitue la zone de pêche actuellement connue pour cette colonie de *Sterna dougallii* qui s'étend sur environ 8700 ha. Les 3 autres îlets intégrés à cette zone, l'Ilet Sainte-Marie en face du bourg de Sainte-Marie, l'Ilet Saint-Aubain et le Rocher de la Caravelle, isolé en pleine mer, sont relativement petits (de 1 à 5 hectares), peu élevés (30 à 50 m) et hébergent aussi des colonies plus ou moins importantes d'oiseaux marins.

L'avifaune information Un peu moins d'une cinquantaine d'oiseaux fréquentent ce site. Une des deux seules colonies de Martinique de *Sterna dougallii* s'installe presque tous les ans sur la pointe du Pain de Sucre pour se reproduire. Elle y est connue depuis au moins 15 ans par les ornithologues martiniquais. L'inventaire réalisé en 2006 indique la présence d'au moins 250 couples en juin et d'au moins 350 individus au total. Une partie du petit piton n'étant pas visible. (Dubief, in prep.). Quelques couples de *Sterna anaethetus< /I > s'y installent également.L'Ilet Sainte-Marie héberge une dizaine de couples de Sterna anaethetus*, et autant d'*Anous stolidus*. Il héberge certaines années, comme en 2005, la colonie de *Sterna dougallii* L'Ilet Saint-Aubin héberge aussi *Sterna anaethetus* et *Anous stolidus* mais les effectifs même s'ils sont faibles, ne sont pas connus. Le Rochet de la Caravelle héberge l'un des deux seuls dortoirs de *Fregata magnificens* de la Martinique (100 individus environ). La reproduction de cette espèce et de *Sula leucogaster* y est suspectée.

Espèce	**Saison**	**An**	**Min-Max**
Magnificent Frigatebird *Fregata magnificens*	resident	2007	100 - 100
Roseate Tern *Sterna dougallii*	breeding	2006	250 - 250

Protection status La Pointe Pain de Sucre appartient à l'Etat et est géré par l'Office Nationale des Forêts. Elle est protégée par un Arrêté de Protection du Biotope signé en 1999. Il est interdit d'accès entre le 1er mars et le 31 août. En toute période, il y est formellement interdit de pratiquer l'escalade, de camper, de pique-niquer, de faire du feu, d'introduire tout animal, de prélever des espèces animales ou végétales, de procéder à des travaux d'excavation, de survoler les sites à moins de 300 m, et de pêcher à moins de 300 m. Les trois autres îlets appartiennent à l'Etat (zone des 50 pas géométriques) et les îlets Sainte-Marie et Saint-Aubin sont directement gérés par l'Office Nationale des Forêts (Forêt Départementale du Littorale). Cependant, aucune surveillance n'y est assurée.La zone marine située entre le Bourg de Sainte-Marie et celui de Trinité, sur 4 km de long et qui s'étend à 2 km de la côte intégrant l'îlet Saint-Aubin, est classée en Â« Zone de Cantonnement de Pêche Â». La pêche y est donc interdite.

Conservation issues Les principales menaces sont la présence humaine occasionnelle (dérangement de la colonie en période de reproduction, bruit), De plus, des espèces animales introduites (*Rattus rattus*, et *Herpestes javanicus auropunctatus*) y sont observées et sont des prédateurs potentiels des colonies d'oiseaux de mer.

I. Presqu'île de la Caravelle (60° 53.48' West 14° 45.17' North)

Ce site est localisé au niveau de la partie médiane de la Martinique, sur la façade atlantique, à l'extrémité orientale d'une grande presqu'île de 10 km de long et de 1 km de large. Sa superficie totale est approximativement de 960 ha. Ce site est composé de 2 entités d'habitats identiques: tout d'abord, une grande partie de l'extrémité Est de la Presqu'île de la Caravelle dont la superficie est d'environ 900 ha (la Réserve Naturelle de la Caravelle y est localisée) ; ensuite une petite zone d'environ 60 ha (Pointe Rouge) située plus à l'ouest sur la presqu'île. Ces 2 unités sont distantes d'un peu moins de 2 kilomètres. Sur la Réserve Naturelle de la Caravelle sont présentes les ruines du Château Dubuc. De plus, sur la zone de Pointe Rouge, des reliques de mangrove, formation rare sur la côte Nord Atlantique de l'île, sont visibles. Cette presqu'île fait partie des Â« premières Â» terres émergées d'origine volcanique qui composent la Martinique, on peut y observer des curiosités géologiques telles que des orgues andésitiques, des draperies carbonées, des bois silicifiés, etc.Le relief y est très marqué, et la couverture forestière est très importante. Il s'agit d'un des secteurs les plus secs de Martinique.

L'avifaune information Environ 80 espèces d'oiseaux fréquentent la presqu'île de la Caravelle, dont presque les 2/3 sont des migrateurs (passereaux, limicoles et oiseaux marins). Certaines espèces d'oiseaux marins (*Sterna fuscata, Sterna anaethetus, et Anous stolidus*) s'y installent irrégulièrement pour leur reproduction, contrairement à *Phaeton aethereus* qui niche tous les ans dans les zones rocheuses.

Statut de protection La Réserve Naturelle de la Caravelle, d'une superficie d'environ 370 ha, a été créée en 1976. Il y est interdit de faire du feu, d'introduire tout animal, de prélever des espèces animales ou végétales, de procéder à des travaux d'excavation. Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres est propriétaire du terrain de Pointe Rouge (55 ha) acquis en 1985, ainsi que d'une partie de la zone de Morne Pavillon, des acquisitions datant de 1988 (257 ha), 2000 (16 ha) et 2001 (26 ha). L'ensemble de la Presqu'île de la Caravelle bénéficie d'un arrêté de Site Classé qui doit permettre normalement de contrôler et limiter l'urbanisation. Les zones déjà urbanisées font l'objet d'un arrêté de Site Inscrit, procédure moins contraignante au niveau de l'urbanisation.

Problème de la Conservation L'activité humaine est non négligeable sur ce site: l'urbanisation a été assez importante ces trente dernières années, jusqu'à la mise en place de la procédure de Site Classé en 1998. La fréquentation quotidienne est assez forte, mais il s'agit ici d'un dérangement et non d'une menace directe à l'intégrité des espèces. Deux espèces animales introduites (*Rattus rattus, et Herpestes javanicus auropunctatus*) sont très présentes sur cette zone, et elles y sont connues pour leur prédation importante sur les Å"ufs et les poussins. *Molothrus bonariensis</> pouvait apparaître comme une menace pour Icterus bonana* puisqu'il parasite ses nids.

J. Rocher du Diamant (61° 2.18' West 14° 26.33' North)

Le Rocher du Diamant se situe sur la commune du Diamant dans la partie sud-ouest de la Martinique, du côté de la Mer Caraïbe. Il s'agit d'un îlet d'origine volcanique d'une surface d'environ 6 ha, qui présente un diamètre de 300 m et s'élève de 176 m au-dessus de la mer. De forme conique, ses flancs présentent des falaises à pic. Il s'agirait d'un dôme de lave distant d'environ 2 km de la côte. Ses flancs comportent de nombreuses petites grottes, ainsi qu'une plus grosse mesurant 12 m de long, 10 m de large et 3 m de hauteur. Sur un des flancs, au niveau de la mer se trouve une plateforme de 25 m de long, et de largeur supérieure à 10 m. Une seconde plateforme d'environ 80 m se situe à plus de 5 m au dessus de la mer. L'îlet est inhabité, il fut occupé par les britanniques vers la fin du 18ième siècle où ils avaient installé des pièces d'artillerie.C'est un des sites les plus connus de la Martinique par la beauté de ses paysages.La zone marine délimitée dans cet site marins constitue la zone de pêche actuellement connue pour cette colonie d'oiseaux marins, sa superficie totale avoisine les 4130 ha.

L'avifaune information Une quarantaine d'espèces fréquentent ce site. Six espèces d'oiseaux marins étaient présents sur le Rocher du Diamant en 2003, dont 4 qui y nichaient: *Anous stolidus, Sterna aneathetus, Phaethon aethereus* (15-20 couples), *Phaethon lepturus* (1 couple).Parmi les oiseaux à priori non nicheurs, on peut citer la présence de *Sula leucogaster* (160 individus) et *Fregata magnificens* (50 individus). C'est l'un des plus importants dortoirs de fous et de frégates de la Martinique.

Espèce	Saison	An	Min-Max
Brown Booby *Sula leucogaster*	breeding	2007	160 - 160
Bridled Tern *Sterna anaethetus*	breeding	2003	100 - 120
Brown Noddy *Anous stolidus*	breeding	2003	200 - 250

Protection status Un Arrêté de Protection Biotope a été mis en place en 1994. Cet Arrêté est en cours de modification pour interdire complètement l'accès au site. Actuellement, les pêcheurs y ont toujours accès pour entreposer leurs matériels et pour pêcher à la ligne. L'interdiction d'y accéder prend effet entre le 1 janvier et le 31 août. En toute période, il y est formellement interdit de pratiquer l'escalade, de camper, de pique-niquer, de faire du feu, d'introduire tout animal, de procéder à des travaux d'excavation, et de survoler les sites à moins de 300 m.

Conservation issues Les principales menaces sont la présence humaine occasionnelle (braconnage, bruit), et d'espèces animales introduites, dont le rat (*Rattus*), qui peut occasionner des déprédations sur les colonies d'oiseaux marins.

10. Références:

- Barré N., et E. Benito-Espinal. 1985. Oiseaux granivores exotiques implantés en Guadeloupe, à Marie-Galante et en Martinique (Antilles Françaises). L'oiseau et la Revue Française d'Ornithologie, 55(3) : 235-241.

- Benito-Espinal E. 1991. Inventaire avifaunistique de la Presqu'île de la Caravelle. Travaux scientifiques du Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) et des réserves naturelles de Martinique, 2: 52-57.

- Benito-Espinal E. 1990. La Grande Encyclopédie de la Caraïbe – vol. 3, Faune 1 : Les Oiseaux. Edition Sanoli.

- Benito-Espinal E., et P. Hautcastel. 1988. Les oiseaux menacés de Guadeloupe et de Martinique, pp 37-60 in Livre Rouge des oiseaux menacés des régions françaises d'outre-mer. Conseil International pour le Protection des Oiseaux (CIPO).

- Benito-Espinal E., et P. Hautcastel. 2003. Les oiseaux des Antilles et leur nid - Petites et Grandes Antilles. PLB Editions, Pointre à Pitre, Guadeloupe, France, 320p.

- BirdLife International 2007 BirdLife's online World Bird Database: the site for bird conservation. Version 2.1. Cambridge, UK: BirdLife International. Available: http://www.birdlife.org

- Bon Saint-Côme M., et A. Le Dru. 1994. Liste des oiseaux de Martinique. 12p.

- Bon Saint Côme M. 1991. Inventaire des oiseaux fréquentant la Caravelle. Travaux scientifiques du Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) et des réserves naturelles de Martinique, n°2, pp58-65.

-Breuil A., et C. Sastre. sous-presse. Plantes, milieux et paysages des Antilles françaises. Parthénope Collection. 623p.

- Brithmer R. 2002. Réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne, suivi ornithologique, année 2001. Association Ornithologique de la Martinique (AOMA) - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. 26p.

- Brithmer R., et M. Pascal. 2001. Suivi des populations d'oiseaux sur la réserve Naturelle des Ilets de Sainte-Anne, année 2000. Association Ornithologique de la Martinique (AOMA) - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. 23 p.

- Bulens P.J., Le Dru A., Tayalay G., Bonet J., et M. Tanasi. 1994. Premiers résultats sur l'avifaune de la Réserve Naturelle de la Caravelle. Association pour l'Etude et la prospection des Vertébrés des petites Antilles (AEVA) - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. 41p.

- Chiffaut A. 2005. Plan de gestion 2006-2010 de la Réserve Naturelle de la Presqu'île de la Caravelle.

- Collar N.J., Gonzaga L.P., Krabble N., Madroño Nieto A., Narango L.G., Parker T.A., and D. Wege. 1992. Threatened birds of the Americas. International Council for Birds Preservation (ICBP), Cambridge, UK.

-Collectif. 2000. Préfecture de la Région Martinique, Direction Régionale de l'Environnement, Direction de l'Agriculture et de la Forêt Martinique. Schéma des Services Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux. 34p.

-Collectif. 1998. Schéma d'Aménagement Régional/Schéma de Mise en Valeur de la Mer. Préfecture de la Région Martinique, Conseil Régional de Martinique.

-Courtinard P. 2004. Mangroves des Antilles. Aventures et découvertes. PCP Editions. 127p.-Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (IARE)-IEA. 2000. Etude de protection et de mise en valeur de la Baie de Génipa. Parc Naturel Régional de la Martinique. 130p.

- De Mercey P. 1998a. Etude le l'avifaune de la réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne. Rapport intermédiaire suite au suivi des colonies de sternes de juillet à septembre 1997. Centre de Recherche Géographie Développement Environnement (GEODE) de la Caraïbe/Université des Antilles et de la Guyane - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, Martinique, France. 34 p.

- De Mercey P. 1998b. Etude de l'avifaune de la réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne. Bilan provisoire de l'étude. Centre de Recherche Géographie Développement Environnement (GEODE) de la Caraïbe/Université des Antilles et de la Guyane - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, Martinique, France. 5 p.

- De Mercey P. 1997. Inventaire, étude biologique et suivi de l'avifaune de la Réserve Naturelle des îlets de Saint Anne. Rapport intermédiaire. Centre de Recherche Géographie Développement Environnement (GEODE) de la Caraïbe/Université des Antilles et de la Guyane - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, Martinique, France. 21 p.

- De Mercey P. 1996. Etude de l'avifaune sur l'aire du projet de la ligne EDF Saint Pierre/Le Marigot en périodes de reproduction et de migration pré et post-nuptiales (mi février-mi octobre 1996). Electricité de France (EDF) - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. 96p.

- De Mercey P., et S. Jérémie. 1999. Etude de l'avifaune de la réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne. Diagnostic écologique et bilan de la nidification 1997, 1998, 1999. Centre de Recherche Géographie Développement Environnement (GEODE) de la Caraïbe/Université des Antilles et de la Guyane - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, Martinique, France. 56 p.

-Dubief L. in prep. Inventaire et propositions de gestion des deux seules colonies de Sternes de Dougall de Martinique : Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature Martiniquaise (SEPANMAR) - Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres

- Evans P. 1990. Birds of the Eastern Carribean. Macmillan Education Ltd, London.

-Fiard J.P. 1994. Les forêts du nord de la Montagne Pelée et des édifices volcaniques du Piton Mont Conil et du Morne Sibérie, Martinique. Thèse d'Université. Université des Antilles et de la Guyane. 617p.

- Gros-Désormeaux J. In prep. Biodiversité dans un espace insulaire : le cas de l'avifaune à la Martinique. PhD thesie Université Antilles-Guyane, Schoelcher, France.

- Guitet S. 1998. Le Grand Macabou - Plan d'aménagement 1998-2007. Rapport Office National des Forêts (ONF) - Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL), Fort de France, Martinique, France, 49p.

- Issartel G., et F. Leblanc. 2004 Contribution à l'inventaire des Chiroptères de Martinique (mission mars 2004). Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères, DIREN. 62p.

- Jamarillo A., and P. Burke. 1999. New World Blackbirds: The Icterids. Princeton University Press, Princeton, New Jersey, USA. 423p.

- Jérémie S. 2005. Réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne, suivi ornithologique et contrôle de l'éradication de la population de Rattus rattus, année 2004. Association le Carouge - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France, 41 p.

- Jérémie S. 2003. Réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne, suivi ornithologique 2002. Association Ornithologique de la Martinique (AOMA) - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. 25p.

- Jérémie S., et R. Brithmer. 2005. Réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne, suivi ornithologique et contrôle de l'éradication de la population de Rattus rattus, année 2003. Association Ornithologique de la Martinique (AOMA) - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. 26p

- Joseph P., Saffache P., Deknuydt F., and G. Tayalay. 1999. Travaux d'expertise de 24 Îlets de la Martinique : étude biogéographique, écologique, géomorphologique et structure de l'habitat. Centre de Recherche Géographie Développement Environnement (GEODE) de la Caraïbe - Université des Antilles et de la Guyane / Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

-Ledru A. 1995. Non publié. Projet d'atlas des oiseaux de la Martinique. 12p.

- Lemoine V. Dubief L., and V. Genesseaux. In prep. Breeding seabirds of the Caribbean: Martinique. In Seabird conservation in the Caribbean (P. E. Bradley and R. L. Norton, eds.). University of Florida Press, Gainesville,Florida, USA.

- Lévesque A. 2004. L'avifaune du rocher du Diamant, Martinique - Statut et proposition de gestion. Rapport association Amazona - Parc Naturel Régional de la Martinique, Fort de France, France. Rapport AMAZONA n° 5 :29 p.

- Lévesque A., et A. Lartiges. 2000. Colombidés antillais : biologie, écologie, méthodes d'études – analyse bibliographique. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), 39p.

- Lévesque A., Villard P., Barré N., Pavis C., et P. Feldmann. 2005. Liste des oiseaux des Antilles Françaises. Association pour l'Etude et la prospection des Vertébrés des petites Antilles (AEVA), rapport AEVA n° 29. 28p.

- Maillard J-F. 2004. Orientations Régionales de Gestion de la Faune Sauvage et d'amélioration de la qualité des habitats (ORGHF), région de Martinique / Etat des lieux. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)– Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Fort de France, Martinique, France.

- Office National des Forêts (ONF). 2006. Réserve Biologique Intégrale des pitons de la Martinique, Forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet. Rapport de présentation en vue de la création de la réserve et plan de gestion 2007-2016. ONF Martinique, Fort de France, France.

- Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM). 1996. Réserve Naturelle des Îlets de Sainte Anne. Plaquette PNRM - Office National des Forêts (ONF), 20 p.- Pinchon R. 1976. Faune des Antilles françaises. Les Oiseaux. Fort de France, France. 326 p.

- Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort de France, France. Rapport AEVA n°13 : 41p.

- Pascal M. 1999. Compte rendu factuel de l'opération d'éradication des populations de rats noirs (Rattus rattus) des îlets de la Réserve Naturelle de Sainte-Anne (île de la Martinique). Institut National de Recherches Agronomiques (INRA) de Rennes - Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Martinique - Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort-de-France, France. 10p.

- Pascal M. 1998. Compte rendu d'expertise sur l'opportunité et les modalités d'une éventuelle éradication des populations de Rattus des îlets de la Réserve Naturelle de Sainte-Anne (île de la Martinique). Institut National de Recherches Agronomiques (INRA) de Rennes - Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Martinique -

Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), Fort-de-France, France. 15p.

- Pascal M., Barré N., Feldmann P., Lorvelec O., et C. Pavis. 1996. Faisabilité écologique d'un programme de piégeage de la mangouste dans la Caravelle (Martinique). Association pour l'Etude et la prospection des Vertébrés des petites Antilles. Rapport AEVA n°12.

- Pinchon R. 1976. Faune des Antilles françaises. Les Oiseaux. Fort de France, 326 p.

- Pinchon R., et M. Bon Saint-Côme. 1951. Notes et Observations sur les oiseaux des Antilles Françaises. L'oiseau et la Revue Française d'Ornithologie, 21(4) : 229-277.

- Pinchon R., et M. Bon Saint-Côme. 1952. Note complémentaire sur l'avifaune des Antilles Françaises. L'oiseau et la Revue Française d'Ornithologie, 22(2) : 113-119.

-Raffaele H., Wiley J., Garrido O., Keith A., and J. Raffaele. 2003. Birds of the West Indies. Helm Field Guides, Princeton University Press, Princeton, New Jersy, USA. 216p.

- Revel A.M., Barré N., Leman J.H., et P Feldmann. 1996. Suivi ornithologique de la Réserve Naturelle de la Caravelle (Martinique). Association pour l'Etude et la prospection des Vertébrés des petites Antilles (AEVA)

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 2001. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zones n°0038, 0040, et 0047. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1998. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zone n°0046. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1996. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zone n°0042. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1995. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zone n°0035. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1994. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zones n°0027 et n°0032. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1993. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zone n°0021. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1992. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zone n°0019. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Société des Galeries de Géologie et de Botanique. 1989. Inventaire du patrimoine naturel de la Martinique, Programme ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique), Zones n°0001 et n°0006. Direction Régionale de l'Environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle.

- Soubeyran, Y. (2003). Evolution des populations de Tourterelles à queue carrée, Zenaida aurita, en Martinique, Antilles Françaises, de 1985 à 2000. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)**:** 12p.

- Stattersfield A.J., Crosby M.J., Long A.J. & Wege D.C. 1998. Endemic Bird Areas of the World – Priorities for Biodiversity Conservation. BirdLife International (BirdLife Conservation series nr 7), Cambridge, UK.

- Tayalay G. 1995. Les colombidés terrestres de la forêt humide de Martinique : Geotrygon montana, et Geotrygon mystacea. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), 26p.

Table 1. Waterbirds occurrence, distribution, habitat and population estimates in Martinique.							
Famille	**Nom scientifique**	**Nom français**	**Nom anglais**	**Catégorie (IUCN)**	**Ocurrence**	**Estimation de population**	**Distribution**
Anatidae	Dendrocygna bicolor		Fulvous Whistling-duck	LC	Winter	Aa	
Anatidae	Dendrocygna arborea		West Indian Whistling-duck	VU	Uncommon	Aa	
Anatidae	Dendrocygna autumnalis		Black-bellied Whistling-duck	LC	Winter	Aa	
Anatidae	Anas strepera		Gadwall	LC	Winter	Aa	
Anatidae	Anas americana		American Wigeon	LC	Winter	Ab	
Anatidae	Anas rubripes		American Black Duck	LC	Passage	Aa	
Anatidae	Anas platyrhynchos		Mallard	LC	Passage	Aa	
Anatidae	Anas discors		Blue-winged Teal	LC	Winter	Ae	
Anatidae	Anas clypeata		Northern Shoveler	LC	Winter	Aa	
Anatidae	Anas bahamensis		White-cheeked Pintail	LC	Resident	Aa	
Anatidae	Anas acuta		Northern Pintail	LC	Winter	Aa	
Anatidae	Anas crecca		Common Teal	LC	Winter	Ab	
Anatidae	Aythya collaris		Ring-necked Duck	LC	Passage	Aa	
Anatidae	Aythya affinis		Lesser Scaup	LC	Passage	Aa	
Anatidae	Oxyura jamaicensis		Ruddy Duck	LC	Passage	Ab	
Procellariidae	Pterodroma hasitata		Black-capped Petrel	EN	Passage		Uncommon
Procellariidae	Puffinus lherminieri	puffin d'audubon	Audubon's Shearwater	LC	Breeding	Ac	Îlets et falaises de Sainte Anne
Hydrobatidae	Oceanodroma leucorhoa	océanite cul-blanc	Leach's Storm-petrel	LC	Passage		
Podicipedidae	Podilymbus podiceps	Grèbe à bec bigarré	Pied-billed Grebe	LC	Resident		
Ardeidae	Ixobrychus exilis	Petit blongios	Least Bittern	LC	Resident		

Ardeidae	Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	Black-crowned Night-heron	LC	Resident		
Ardeidae	Nyctanassa violacea	Bihoreau violacé	Yellow-crowned Night-heron	LC	Resident		
Ardeidae	Butorides virescens		Green Heron	LC	Resident		
Ardeidae	Ardea herodias	Grand héron	Great Blue Heron	LC	Winter		
Ardeidae	Egretta caerulea	l'Aigrette bleue	Little Blue Heron	LC	Resident		
Ardeidae	Egretta thula		Snowy Egret	LC	Resident		
Phaethontidae	Phaethon aethereus	Paille-en-queue à bec rouge	Red-billed Tropicbird	LC	Breeding	Ab	Îlets et falaises de Sainte Anne, Rocher du Diamant
Phaethontidae	Phaethon lepturus	Paille-en-queue bec jaune	White-tailed Tropicbird	LC	Breeding	1 breeding pair	Rocher du Diamant
Fregatidae	Fregata magnificens	frégate	Magnificent Frigatebird	LC	Resident	Ac	Pointe Pain de Sucre and Rocher du Diamant
Sulidae	Sula leucogaster	fou brun	Brown Booby	LC	Possible Breeding	Ac	Rocher du Diamant
Rallidae	Gallinula chloropus	Gallinules poule d'eau	Common Moorhen	LC	Resident		
Haematopodidae	Haematopus palliatus	l'Huîtrier d'Amérique	American Oystercatcher	LC	Resident	Aa	
Recurvirostridae	Himantopus mexicanus		Black-necked Stilt	LC	Resident	Aa	
Charadriidae	Pluvialis dominica		American Golden Plover	LC	Passage	Ac	
Charadriidae	Pluvialis squatarola		Grey Plover	LC	Passage	Ac	
Charadriidae	Charadrius semipalmatus		Semipalmated Plover	LC	Passage	Ae	
Charadriidae	Charadrius dubius		Little Ringed Plover	LC	Vagrant	1 (Lemoine, 2005)	
Charadriidae	Charadrius wilsonia	Gravelot de Wilson	Wilson's Plover	LC	Resident	Aa	
Charadriidae	Charadrius vociferus		Killdeer	LC		Aa	
Charadriidae	Charadrius melodus	Gravelot siffleur	Piping Plover	NT	Passage		
Charadriidae	Charadrius alexandrinus		Kentish Plover	LC	Resident	Aa	

Scolopacidae	Gallinago gallinago		Common Snipe	LC	Passage	Ac	
Scolopacidae	Limnodromus griseus		Short-billed Dowitcher	LC	Passage	Ab	
Scolopacidae	Limnodromus scolopaceus		Long-billed Dowitcher	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Limosa fedoa		Marbled Godwit	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Limosa haemastica		Hudsonian Godwit	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Numenius phaeopus		Whimbrel	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Bartramia longicauda		Upland Sandpiper	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Tringa melanoleuca		Greater Yellowlegs	LC	Passage	Ac	
Scolopacidae	Tringa flavipes	Petit Chevalier à pattes jaunes	Lesser Yellowlegs	LC	Passage	Ad	
Scolopacidae	Tringa solitaria		Solitary Sandpiper	LC	Passage	Ac	
Scolopacidae	Actitis macularius		Spotted Sandpiper	LC	Non-breeding (present all year)	Af	
Scolopacidae	Catoptrophorus semipalmatus		Willet	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Arenaria interpres	Tournepierre à collier	Ruddy Turnstone	LC	Passage	Ab	
Scolopacidae	Calidris canutus		Red Knot	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Calidris alba		Sanderling	LC	Passage	Ad	
Scolopacidae	Calidris pusilla	Bécasseau semipalmé	Semipalmated Sandpiper	LC	Passage	Af	
Scolopacidae	Calidris mauri		Western Sandpiper	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Calidris minutilla		Least Sandpiper	LC	Passage	Ae	
Scolopacidae	Calidris fuscicollis		White-rumped Sandpiper	LC	Passage	Ac	
Scolopacidae	Calidris bairdii		Baird's Sandpiper	LC	Passage	Aa	
Scolopacidae	Calidris melanotos		Pectoral Sandpiper	LC	Passage	Ae	
Scolopacidae	Calidris himantopus	Bécasseau échasse	Stilt Sandpiper	LC	Passage	Ab	

Scolopacidae	Tryngites subruficollis	Bécasseau roussâtre	Buff-breasted Sandpiper	NT	Passage	Aa	
Scolopacidae	Steganopus tricolor		Wilson's Phalarope	LC	Passage	Aa	
Laridae	Larus delawarensis		Ring-billed Gull	LC	Passage	Aa	
Laridae	Larus marinus		Great Black-backed Gull	LC	Passage	Aa	
Laridae	Larus argentatus		Herring Gull	LC	Passage	Aa	
Laridae	Larus fuscus		Lesser Black-backed Gull	LC	Passage	Aa	
Laridae	Larus atricilla	mouette à tête noire	Laughing Gull	LC	Passage	Ab	
Laridae	Sterna nilotica		Gull-billed Tern	LC	Passage	Aa	
Laridae	Sterna maxima	sterne royale	Royal Tern	LC	Passage	Ad	
Laridae	Sterna sandvicensis		Sandwich Tern	LC	Passage	Ab	
Laridae	Sterna dougallii		Roseate Tern	LC	Breeding	Af	Ilets Boiseau et Petit Piton and Pointe Pain de Sucre
Laridae	Sterna hirundo		Common Tern	LC	Passage	Ac	
Laridae	Sterna antillarum	Petites Sternes	Least Tern	LC	Passage	Aa	
Laridae	Sterna anaethetus	sterne bridée ou sterne à collier	Bridled Tern	LC	Breeding	Ae	Ilets Boiseau et Petit Piton and Pointe Pain de Sucre
Laridae	Sterna fuscata	sterne fuligineuse	Sooty Tern	LC	Breeding	B	Îlets et falaises de Sainte Anne
Laridae	Chlidonias niger		Black Tern	LC	Passage	Aa	
Laridae	Anous stolidus	noddi brun, noddi niais, moine	Brown Noddy	LC	Breeding	Af	Îlets et falaises de Sainte Anne, Rocher du Diamant
Stercorariidae	Stercorarius parasiticus	labbe parasite	Parasitic Jaeger	LC	Passage		

Legend:
The ranges are based on Wetlands International estimates:
B: 10.000-25.000
C: 25.000-100.000
D: 100.000-1.000.000
E: >1.000.000

For numbers below 10.000:

A.a	0-50
A.b	50-100
A.c	100-250
A.d	250-500
A.e	500-1000
A.f	1000-5000
A.g	5,000-10,000